

NOTE AUX RÉDACTIONS

GRENELLE DE L'ÉDUCATION : UNE FEUILLE DE ROUTE RH POUR L'ACADÉMIE

Jeudi 27 mai 2021

Depuis 2017, le ministère a engagé un travail sur la **revalorisation des personnels de l'éducation nationale** et tout particulièrement des professeurs pour une meilleure reconnaissance de leurs métiers.

Le contexte récent a souligné encore davantage l'actualité de ce travail. La crise sanitaire est venue rappeler à tous le besoin d'École et la place centrale que celle-ci occupe dans notre société. L'année 2020, marquée par l'assassinat du professeur Samuel Paty, appelle la Nation à faire corps à nouveau avec ses professeurs, pour mieux les soutenir et les défendre.

Les premières augmentations de rémunération sont intervenues avec notamment la prime informatique versée, fin février, à tous les professeurs, ou encore la prime de 450 euros annuels pour les directeurs d'école. Les plus jeunes vont aussi percevoir, pour certains, jusqu'à 100 euros par mois supplémentaires à partir de mai. La dynamique de revalorisation se poursuivra au sein des discussions qui sont programmées avec les syndicats en 2022.

Mieux reconnaître les enseignants passe aussi par une **gestion des ressources humaines plus souple et personnalisée, avec plus de travail en équipe**. Cette transformation entamée depuis plusieurs années et que les propositions issues des concertations du Grenelle de l'éducation sont venues enrichir, va permettre de **mieux accompagner les personnels dans l'évolution de leurs missions au XXIème siècle et d'améliorer leur bien-être dans leur travail quotidien ainsi que leur protection**.

L'Éducation nationale relève ici collectivement le défi de la **transformation RH** d'une structure qui emploie plus d'1 million de salariés, pour être une organisation qui soit capable d'**offrir des parcours personnalisés et un niveau attractif pour l'ensemble de ses métiers, pour un meilleur service public**.

Reconnaissance, qualité de vie au travail et services numériques, gestion des talents et des mobilités, professionnalisation de l'accompagnement RH sont autant de moyens à déployer. C'est cette transformation que la **feuille de route RH académique** concrétise dans chaque territoire, en fixant un cap avec des premières mesures immédiatement opérationnelles.

L'académie de Reims s'engage donc au travers de quatre orientations et neuf ambitions associées :

1. Renforcer la politique d'accompagnement des personnels de l'académie
 - Personnaliser la prise de fonction pour tous
 - Accompagner le parcours professionnel et révéler de nouveaux talents
2. Amplifier la RH de proximité
 - Poursuivre le déploiement des conseillers de RH de proximité
 - Coordonner l'action des acteurs RH
3. Déployer un service de qualité de la gestion RH
 - Poursuivre l'amélioration constante de nos process
 - Optimiser la gestion du remplacement et de la suppléance
4. Améliorer le bien-être des personnels
 - Prévenir les risques professionnels
 - Amplifier la politique d'action sociale
 - Favoriser la communication interne auprès de tous les personnels.



Contact presse

Isabelle Quilbé Da Silva

Attachée de presse du recteur

Tél : 03 26 05 69 82 | Port 06 73 51 32 65
Mél : relation-presse@ac-reims.fr